

chacun de leurs membres, il y a aussi, convenons-en, des médecins qui se prêtent à ce jeu quelque peu déshonorant pour la dignité médicale.

Il faut être aveugle pour ne pas voir où tout cela mène!

Est-il besoin d'attendre pour réagir que notre profession soit, comme en France et en Angleterre, exploitée à des prix vils?

Pourquoi ne pas profiter de l'exemple donné par ces deux pays où les médecins réagissent, s'organisent afin de se protéger contre la rapacité des sociétés mutuelles, dans le but d'améliorer leur position avant qu'il soit trop tard?

Tout le monde y gagnera, le médecin comme le sociétaire. Ce dernier n'aime ordinairement pas qu'on lui impose un médecin qu'il n'a pas lui-même choisi; souvent il craint de lui confier sa personne, ses secrets, parce que le "médecin bon marché" ne lui inspire aucune confiance. Que de fois les malades nous avouent qu'ils préfèrent payer un médecin de leur choix plutôt que d'appeler le médecin de leur société! La chose n'est-elle pas triste, quand ce mépris, ce dédain du sociétaire s'adressent à un médecin de beaucoup supérieur à celui investi de sa confiance et qu'il vient de consulter?

Je me trompe fort, ou cette façon de voir d'un grand nombre de sociétaires jointe à l'habitude que prennent malheureusement quelques médecins de sociétés, de traiter à la diable, est loin d'augmenter le prestige de notre profession.

Les médecins mutualistes et toute la profession en général ont tout à perdre et rien à gagner avec l'état de choses actuel.

Que faire?

L'expérience des pays étrangers est là pour nous prouver qu'il faut d'abord que les médecins de chaque ville, de chaque district, se groupent, se syndiquent, afin de mieux s'entendre sur les moyens à prendre pour se protéger.

Allons donc de l'avant; ne craignons pas d'imiter les corps de métiers qui, déjà, chez nous, forment des unions puissantes. C'est par là qu'il faut commencer et le plus vite possible!

L'avenir est aux syndicats, que les médecins ne soient pas les derniers à emboîter le pas.